

## SERVICES RÉDUITS À L'URGENCE DE PORT-CARTIER DU 1<sup>er</sup> AU 3 JUIN 2019

**Port-Cartier, le 30 mai 2019** – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avise la population de Port-Cartier et des environs de certains changements concernant les services de l'urgence, du samedi 1<sup>er</sup> juin à 8 h au lundi 3 juin à 8 h, en raison de la pénurie de médecins.

Durant cette période, les personnes qui se présenteront à l'urgence seront vues, comme d'habitude, par l'infirmière, qui déterminera le niveau de priorité au triage en fonction de l'état de santé de la personne. Les personnes dont l'état n'est pas considéré urgent (P4 ou P5) seront réorientées vers des services répondant mieux à leurs besoins, comme par exemple vers leur groupe de médecine de famille.

Il est important de préciser que l'urgence demeure ouverte en tout temps pour toute situation nécessitant des soins urgents. Un médecin sera toujours disponible pour prendre en charge les cas urgents. Il est aussi possible de composer le 911 dans l'éventualité où un transport par ambulance est nécessaire.

Les personnes qui auraient besoin de consulter un médecin pour des problèmes de santé **non urgents**, sont invitées à contacter d'abord le service Info-Santé au 811 ou à prendre un rendez-vous avec leur médecin de famille avant de se rendre à l'urgence.

Le CISSS remercie la population pour sa collaboration.

- 30 -

Source : Pascal Paradis  
Conseiller en communication  
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord  
418 589-9845, poste 252268